

## LE BABY-TENNIS AU TCBB – SAISON 2021-2022



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de proposer à votre enfant, inscrit sur notre liste d'attente, de participer dès la rentrée prochaine à la nouvelle activité proposée par le TCBB, le Baby-Tennis.

**Le Baby-Tennis** : cette activité a pour objectifs de développer la psychomotricité, d'éveiller au jeu de balle, et de découvrir la raquette.

Le Baby-Tennis se déroule sur terrain couvert dans le gymnase de l'école du Parchamp (juste en face le site Longchamp du TCBB – entrée par la rue du Transvaal), avec tout le matériel adapté fourni (balles, raquettes et équipement de motricité). Un cours dure 1h avec 1 enseignant diplômé pour 6 enfants.

La saison 2021-2022 se déroulera du 18 septembre 2021 jusqu'au 23 juin 2021, hors vacances scolaires et jours fériés, (cf calendrier en pièce jointe) et proposera **30 semaines de cours**.

Cette formation concerne uniquement les enfants nés en 2017. Attention : le nombre de places est limité à 36 jeunes pour cette prochaine saison et les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Il y a 18 places le jeudi et 18 places le samedi. Si votre enfant est disponible sur les 2 créneaux, indiquez le car il aura plus de chances d'être pris.




## MODALITES - TARIF ET INSCRIPTION

Cette formation annuelle coûte 390 euros et comprend la licence-assurance 2022 obligatoire de la Fédération Française de Tennis.

Certificat médical : vous devrez fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis ou du sport datant de moins de 3 mois. Ce certificat sera valable 3 ans.

En dehors de leurs séances, les enfants inscrits au Baby-Tennis n'ont pas la possibilité de jouer sur les terrains du club.

 *Cette formation ne bénéficie pas de la réduction famille et ne peut non plus en faire bénéficier un autre membre de la même famille puisqu'il n'y a pas de cotisation annuelle incluse permettant de jouer sur les terrains du club dans la formation Baby-Tennis.*

## **L'inscription de votre enfant se fait exclusivement en ligne entre le 8 et le 16 mai 2021**

### **Comment procéder :**

1/ Cliquer sur le lien qui vous a été envoyé par courriel ou recopier l'adresse si le lien n'est pas actif pour vous dans le champ URL de votre navigateur et suivez les instructions.

2/ Vous ne pourrez inscrire votre enfant en ligne que si vous réalisez le paiement en ligne. Si vous souhaitez régler par chèque, CB ou espèces, il vous faudra passer à l'un des accueils du club pour enregistrer l'inscription complète et choisir le jour du cours.

3/ envoyer par mail à [contact@tcbb.org](mailto:contact@tcbb.org) ou déposer au club le certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis ou du sport datant de moins de 3 mois. Si vous ne l'avez pas encore, merci de faire le nécessaire au prochain rendez-vous médical et en tout cas avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Toute la procédure est disponible sur le site internet du TCBB : [www.tcbb.org](http://www.tcbb.org) - Rubrique Baby-Tennis

### **🟡 Remboursement en cas d'annulation**

- Remboursement total si annulation avant le 16 août 2021.
- Retenue de 15% si annulation entre le 17 août et le 17 septembre 2021.
- Retenue de 25% si annulation entre le 18 septembre 2021 et la 3<sup>ème</sup> semaine de cours.
- Aucun remboursement possible après la 3<sup>ème</sup> semaine de cours

Vous pourrez visualiser la confirmation de l'inscription de votre enfant sur le site internet du TCBB. L'horaire du cours de votre enfant vous sera envoyé au début du mois de juillet.

**⚠️** Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant au TCBB pour la saison à venir, il sera maintenu sur la liste d'attente et nous vous proposerons l'an prochain de l'inscrire au Mini-Tennis. Pour toute information complémentaire : [tcbb@fft.fr](mailto:tcbb@fft.fr)

Philippe JOLIOT, Directeur du TCBB